

Paroles à...



Leslie JACQUES

Gouvernement des Iles Pitcairn

“ C'est agréable d'avoir l'occasion de présenter Pitcairn dans l'édition du Bulletin PROTEGE. Je m'appelle Leslie Jacques et j'ai le plaisir de diriger l'actuel projet d'énergie renouvelable de Pitcairn.

En tant qu'île du Pacifique, territoire d'outre-mer de l'Union européenne, Pitcairn travaille en étroite collaboration avec les autres territoires d'outre-mer de la région, tant précédemment avec INTEGRE qu'actuellement au sein de PROTEGE. Pitcairn bénéficie ainsi de projets communs et d'une collaboration au titre de l'enveloppe régionale Pacifique du FED. J'ai travaillé à Pitcairn dans différentes fonctions depuis 2003 et mon rôle est maintenant celui de conseiller élu, travaillant plus spécifiquement sur les relations internationales. J'ai eu le plaisir de travailler avec l'Union européenne dans la région du Pacifique et à Bruxelles pendant la majeure partie de cette période, ainsi qu'avec nos amis et collègues de la région du Pacifique de la CPS. Pitcairn est reconnaissant auprès de l'Union européenne et de l'équipe de gestion de PROTEGE pour leur aide et leur soutien dans tous les domaines du projet. Nous sommes fiers de faire partie de la famille du Pacifique.

Merci, Maururuu, Malo tou ofa

Nous avons terminé 2020 avec un taux d'engagement de presque 50% pour l'ensemble du projet. La fin de l'année a été très dense en termes d'achats et de contractualisations avec les partenaires. Merci à tous ! A l'équipe projet, aux services supports de la CPS et aux partenaires techniques et institutionnels pour votre implication et votre soutien précieux.

Le projet entre désormais en vitesse de croisière avec un nombre très important d'actions à mettre en œuvre et d'autres restant encore à développer. PROTEGE est un projet vivant. Tout en conservant ses objectifs de résilience face aux impacts du changement climatique, le projet évolue et s'adapte aux évolutions des politiques publiques et des attentes des territoires.

Nous nous attacherons donc, comme convenu avec les membres du comité de pilotage, à travailler pendant le premier trimestre

avec les chefs de file sur le recalibrage de la programmation, avec pour objectif d'élargir le projet vers les partenaires de la société civile tout en prévenant le saupoudrage et la dilution des actions, facteurs de ralentissement du projet.

Espérons également que 2021 verra les résolutions des contraintes posées par la crise sanitaire qui a considérablement compliqué et ralenti la mise en œuvre du projet. En effet, un nombre important d'actions territoriales sont bloquées ou enrayées faute notamment de pouvoir faire venir l'expertise dans les territoires ou de se déplacer dans les îles pour la Polynésie française. Sans parler de l'annulation ou du report des actions de coopération régionale (ateliers, rencontres, formations etc), pourtant ADN du projet, les visioconférences ne remplaçant par les contacts et les discussions sur le terrain. Puisse 2021 nous autoriser à nous rendre de nouveau au Fenua...

Démarrage des actions PROTEGE à Pitcairn



Suite à une étude commandée par l'Union Européenne (UE) dans le cadre du projet EU/OCTA Innovations en 2017, l'UE a accepté de financer un projet d'énergie renouvelable pour Pitcairn afin de remplacer les combustibles fossiles par l'énergie solaire dans le cadre de l'enveloppe régionale du 11ème FED.

Malgré le contexte sanitaire, la coordination fonctionne efficacement et est assurée entre la CPS, un groupe de travail à Pitcairn et l'entreprise coréenne retenue pour la phase 1 relevant de la conception du projet. L'objectif est de s'assurer une connexion au réseau électrique de chaque maison et bâtiment gouvernemental de Pitcairn. Le design final a été soumis et approuvé par toutes les parties au début du mois de novembre. Tout le monde est satisfait du déroulement du processus et les habitants de Pitcairn adressent un grand merci à toutes les parties concernées.

L'appel d'offres international pour la phase 2 de conception et d'installation du système d'énergie solaire sera lancé en 2021.

Actions à venir

- 1ère réunion du réseau Fermes de démonstration PF – 24 et 25 mars 2021
- Forum de l'eau NC – Mars / avril 2021
- Journée mondiale de l'eau WF – 22 et 23 mars 2021
- Lancement des fermes de démonstration WF – 9 février 2021

Pour en savoir +

Retrouvez les derniers clips sur le projet sur www.protege.spc.int et sur nos réseaux sociaux :

- [Clip Plantes de service - PF](#)
- [Réseau des fermes en agroécologie - Bovin - NC](#)





AGRICULTURE ET FORESTERIE

Première rencontre régionale des fermes de démonstration - NC / WF : une délégation wallisienne et futunienne a effectué une mission dédiée à l'agriculture et à la foresterie en Nouvelle-Calédonie, du 26 novembre au 4 décembre 2020.

Composée de trois agriculteurs du réseau de fermes de démonstration en agroécologie PROTEGE, de deux techniciens en charge de la santé des végétaux à la direction du service de l'agriculture et d'un agent de la Chambre

de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA), la délégation a rencontré ses confrères calédoniens pour de nombreuses rencontres et formations organisées par la CPS et la Chambre d'Agriculture de NC. Cette mission s'est achevée à Ouvéa où près de 50 agriculteurs, élus locaux et coutumiers ont assisté à une formation pratique de 2 jours chez Randy, agriculteur - ferme de démonstration, afin d'apprendre sur l'agroforesterie et la régénération de la fertilité des sols.



Formation à Ouvéa

© CANC



PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

Renforcement et développement de la gestion des ressources marines par des zones de pêche réglementée (ZPR) - PF : le 28 octobre 2020, le Conseil des ministres a approuvé la création d'une ZPR, sur l'espace maritime de l'atoll de Arutua, aux Tuamotu, dénommée « Zone de pêche réglementée Roren », effective à compter du 1er janvier 2021. D'une superficie de 19 021 hectares représentant

un tiers de la superficie du lagon, cette ZPR se situe sur la partie Sud-Ouest de l'île et se divise en deux :

- une zone entièrement interdite à la pêche afin de protéger le cycle de reproduction des espèces marines, en particulier celui des mérus (*Epinephelus polyphekadion*) et des perroquets à bosses (*Chlorurus microrhinos*),
- une zone autorisée uniquement à la pêche au fusil sous-marin pratiquée de jour et à la ligne.



Vue générale d'Arutua

© DRM/PPF

Avec ce classement, Arutua est la douzième île dotée d'une ZPR. Le nombre total de ZPR en Polynésie française est désormais de 24. Cette opération a bénéficié du soutien de PROTEGE.



EAU

Géophysique aéroportée à Poum-NC : c'est une campagne novatrice qui s'est déroulée à Poum, dans le Nord de la NC, en décembre 2020. Un hélicoptère a balayé les reliefs de la commune à la recherche d'eau, grâce à une boucle électromagnétique. L'objectif de cette campagne est de détecter d'éventuelles nouvelles ressources en eau souterraine, notamment pour l'eau potable sur cette commune particulièrement impactée par la sécheresse. Le manque de don-

nées relatives à la situation du biseau salé impose parfois aux gestionnaires une exploitation « à l'aveugle » des eaux souterraines. Or, des intrusions salines dans ces ressources pourraient être irréversibles à l'échelle humaine. Une meilleure connaissance du sous-sol permet également de localiser des ressources à exploiter. Il faudra compter deux mois pour que les données recueillies soient traitées puis transmises à la CPS en vue de réaliser une cartographie précise du sous-sol.



L'hélicoptère et sa boucle

© CPS PROTEGE



ESPÈCES ENVAHISSANTES



Îlot de Wallis

© Matthieu Juncker

Mise en oeuvre des opérations d'éradication du rat sur les 14 îlots de Wallis - WF : depuis septembre 2020, l'équipe espèces exotiques envahissantes du service territorial de l'environnement (STE) réalise des réunions de concertation avec la chefferie et les villages concernés par le projet d'éradication des rats. Ces derniers constituent une menace permanente pour la biodiversité en s'attaquant aux ani-

maux indigènes de Wallis présents sur les îlots, comme les oiseaux, les tortues, les lézards et les plantes. Pour chaque îlot, la réunion se déroule en présence du chef de village, des chefs de quartier et des propriétaires fonciers. Cette démarche participative vise à échanger sur l'impact de la présence du rat sur les îlots et à recueillir le souhait des propriétaires des terrains quant à la mise en place de ce projet.



Financé par l'Union européenne



PLANTES DE SERVICE EN PF

© DAG PF



Julie GRANDGIRARD

Entomologiste à la Direction de l'Agriculture de PF

Les plantes de service sont des plantes utiles semées en plus de la culture principale et qui vont rendre des services écosystémiques comme par exemple lutter contre les mauvaises herbes, l'érosion, ou attirer les insectes utiles.

L'utilisation de plantes de service permet de limiter l'usage d'engrais, de désherbants ou d'insecticides.

Nous travaillons sur deux types de plantes de service : les plantes de couverture et les plantes refuges pour les auxiliaires.

Les plantes de couverture et plus particulièrement les engrais verts sont des plantes qui couvrent rapidement le sol et permettent notamment de lutter contre les adventices et d'apporter de l'azote à la culture principale. Les plantes refuges sont des plantes qui vont attirer et favoriser la multiplication des insectes prédateurs comme les coccinelles ou les micro-guêpes et permettre de lutter contre les ravageurs des cultures.

Notre objectif dans PROTEGE est d'identifier et d'évaluer les espèces d'intérêt présentes localement et de produire des semences saines pour les agriculteurs, quand elles ne sont pas disponibles localement dans le commerce. Nous avons identifié une vingtaine d'espèces intéressantes que nous avons commencé à évaluer, comme par exemple les crotalaires et le haricot mungo pour les engrais verts, des plantes à fleurs et des aromatiques pour les plantes refuges.

Nous avons notamment démarré des essais sur :

- l'implantation d'Arachis pintoï en culture intercalaire en bananeraie pour la lutte contre les adventices,
- l'efficacité des œillets d'inde associés aux concombres pour héberger les prédateurs de thrips et assurer le contrôle des thrips sur les concombres,
- une évaluation de différentes espèces d'engrais vert en interculture en maraîchage. ■



© DAG PF



Tamatoa BAMBRIDGE

Gérant de la société agricole de Vaihira

La société agricole de Vaihira, située dans la commune de Mataiea, est une exploitation agricole (maraîchage et arboriculture) et d'élevage de chevaux, qui s'étend sur un domaine de 48 hectares. Depuis 4 ans, ses productions sont certifiées en agriculture biologique (normes Pasifika et européenne). Autant dire que nous adorons les insectes (presque tous !) qui contribuent à notre cycle de production.

Dans le cadre de PROTEGE, la Société agricole s'est engagée auprès de la DAG à faire des essais sur les plantes de service en appui au maraîchage bio. Aujourd'hui, nous avons une parcelle de collection avec différentes espèces d'engrais verts et de plantes refuges pour les auxiliaires afin d'étudier les cycles, croissance, l'état sanitaire (maladies, ravageurs), et la présence d'auxiliaires pour les différentes espèces de plantes de service.

“Nous espérons généraliser l'implantation de la parcelle de collection”

En parallèle, nous contribuons à un essai d'association œillet d'Inde-concombre pour la lutte contre les thrips, les œillets d'Inde étant évalués comme plante refuge pour les prédateurs de thrips.

En définitive, nous sommes ravis de la mise en œuvre et de la poursuite de ces essais sachant que nous observons déjà des effets sur la limitation des adventices.

A terme, si les essais sont concluants, tant en terme agronomique que du point de vue économique, nous espérons généraliser l'implantation de la parcelle de collection en sélectionnant les plantes qui auront le plus contribué à la stabilité des cultures et au maintien de la biodiversité et des insectes ! ■





ESPÈCES ENVAHISSANTES

FORMATIONS PIÈGEAGES EN NC

© CEN



Carole WEMA

Technicienne PROTEGE Thème Espèces Envahissantes en NC

L'objectif de cette thématique en Nouvelle-Calédonie est de mettre en place des actions de régulation du cerf rusa, du cochon feral, de la chèvre ensauvagée et le bétail sauvage sur trois zones de la Grande-Terre et sur les Îles Loyauté.



© CEN

Pour pouvoir mettre en place ces actions de régulation, il faut tenir compte de la structuration sociale et ne pas négliger une phase de concertation auprès des populations pour obtenir l'acceptation du projet. Il s'agit d'informer sur les actions que l'on voudrait mettre en place, mais aussi de co-décider afin de déterminer ensemble les zones où les actions de régulations peuvent être menées.

“150 pièges cages seront mises à disposition de la population”

Actuellement, nous organisons des formations piègeages du cochon feral par collet-corde et par piège-cage. Ces formations permettent de sensibiliser la population locale aux impacts des espèces envahissantes mais surtout de devenir acteur de la régulation dans leurs zones d'habitation. Ce sont des formations accessibles à tous.

À l'issue des formations, 150 pièges cages seront mis à disposition de la population de la grande-terre, ainsi que 20 dans les Îles Loyauté.

Lors des premiers échanges que nous avons eus durant la concertation, je suis ravie d'observer la motivation et l'implication des populations pour la préservation de leurs ressources et de leurs forêts. ■

© CEN



Gilbert M'BOERI

Membre du conseil des anciens de la tribu de St Michel « XWA BOKENI » à Thio en NC

Autour de nos tribus, dans nos champs et autour des habitations, nous sommes surtout impactés par les cochons sauvages. Depuis une dizaine d'années, j'ai pu observer les impacts des cerfs et cochons sur nos montagnes, dans les rivières et aussi dans les forêts. Au temps de nos anciens, nous cultivions sur les hauteurs des montagnes mais maintenant, nous sommes contraints de cultiver à 50 m autour de notre habitation à cause des dommages causés par le cochon sur les champs. J'ai mis moi-même en place des protections avec des tôles autour de mes champs et quelquefois les jeunes vont à la chasse pour les abattre.

Ici à Thio, la population est particulièrement sensibilisée par les dégâts du cochon et du cerf. On a des piègeurs dans nos tribus mais aussi des chasseurs qui mettent en place des actions pour lutter contre le cochon et le cerf dans nos forêts et dans nos champs.

Je suis venu me former à de nouvelles techniques de piégeage lors de la formation dispensée par le projet PROTEGE et mon fils et moi-même repartons satisfaits de cette formation, nous avons pu acquérir de nouvelles techniques surtout le collet-corde qui est peu coûteux et facile à l'installation. Il est très positif que la formation soit accessible à tous car nos jeunes ainsi que nos mamans ont pu participer et repartent enrichis de cette journée.

Ici à St-Michel, nous avons deux petites forêts, c'est pour cela que nous devons être vigilants sur l'avancée des impacts de ces deux espèces envahissantes. Grâce à la formation, je pense que chaque participant pourra retransmettre les techniques de piégeage autour de lui. Il faudra un petit temps de pratique pour qu'on puisse s'approprier la manipulation et l'installation de ces deux types de pièges.

Les autres actions qui seront menées dans le cadre du projet PROTEGE telles que les chasses participatives pourront contribuer également à la régulation du cochon et du cerf. Il faut que nous, la population, nous soyons acteurs pour la préservation de notre environnement en tout cas c'est ce que nous essayons d'être ici dans les tribus de Thio. ■



RENCONTRE WF / NC DU RESEAU DES FERMES DE DEMONSTRATION EN AGROECOLOGIE PROTEGE



Sosefo Toa

DSA - Wallis et Futuna

Dans le cadre du programme PROTEGE, j'ai participé à une mission en Nouvelle-Calédonie très enrichissante autant pour les techniciens comme moi que pour les agriculteurs de la délégation.



© CANC

Nous avons visité des exploitations agricoles, notamment des parcelles en agrofosterie, découvert comment lutter contre le scarabée rhinocéros et d'autres insectes nuisibles, suivi une formation à Ouvéa...

J'ai acquis des connaissances qui vont m'aider dans mes missions. Les agriculteurs qui nous accompagnaient se sont familiarisés avec de nouvelles techniques. Nous avons des choses à portée de main à Wallis et Futuna que nous pourrions mieux utiliser. Par exemple, nous avons appris que certains arbres servaient à enrichir les sols. J'aimerais remercier la CPS et PROTEGE de nous avoir permis de venir ici pour échanger et tisser des liens humains.

Ces contacts sont importants et nous souhaitons poursuivre ce travail avec nos collègues calédoniens. L'organisation d'une formation sur le territoire de Wallis-et-Futuna en agroforesterie a d'ailleurs été évoquée. ■



© CANC

Randy Utchaou

Ferme de démonstration en agroécologie à Ouvéa



J'éleve des poules pondeuses et je fais du maraîchage dans le district de Fayaoué, au centre d'Ouvéa. Mon exploitation a accueilli la formation en agroforesterie organisée pour la délégation wallisienne et futunienne.

Elle était animée par Mickaël Sansoni (Dumbéa) et Guillaume Vama (Ile des

Nous avons chacun nos pratiques, c'est intéressant de les partager. Par exemple, je coupe des espèces envahissantes pour faire du paillage. Mickaël et Guillaume nous ont présenté des plantes qui peuvent dessaler l'eau. La délégation de Wallis et Futuna a posé beaucoup de questions.



J'aimerais pouvoir aller là-bas pour découvrir leurs méthodes. J'ai souhaité faire partie du réseau de fermes de démonstration pour cela : rencontrer des professionnels, apprendre de nouvelles techniques pour les reproduire ensuite avec ce que l'on a et prendre le temps d'échanger.

C'est mieux que d'être dans une salle, mais deux jours de formation, c'était trop court ! ■



PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

VENDREDI DE LA PÊCHE DURABLE WALLIS ET FUTUNA



Vahai Tuulaki

HEU, chef de village de Vaitupu

Je suis Heu, chef du village de Vaitupu, et je suis venu participer à cet atelier sur la pêche à Wallis dans le cadre de PROTEGE car c'est un secteur important pour la population que je représente.

Je suis très satisfait de la réunion d'aujourd'hui car elle permet de confronter la vision des experts scientifiques à celle de notre vie quotidienne. Nous débattons, nous échangeons nos points de vues, et ça nous fait tous avancer, progresser.

Ce que je voudrais dire, c'est que le picot est intéressant pour notre population. Nous savons qu'il y a aujourd'hui une expertise en NC et en PF sur son élevage et je pense que ces deux territoires peuvent nous transmettre leurs expériences, pour prendre en compte les risques et les opportunités liés à cette activité.

C'est la raison pour laquelle je porte un intérêt à cette espèce, ainsi qu'au « ava » car ce sont des poissons intéressants pour nous. Il y a d'autres espèces qui sont prisées dans les autres territoires mais qui ne sont pas adaptées au marché local.

Concernant les invertébrés, je pense que le bénitier et les autres coquillages qui nous ont été présentés pendant cet atelier, ainsi que les hotothuries, présentent un intérêt pour notre territoire et je souhaiterais qu'on réfléchisse sérieusement à la culture de ces espèces. ■



Toma Tagatamagoni

Pêcheur à Wallis

Je m'appelle Toma Tagatamagoni.

Je suis pêcheur, je vis de la pêche. J'ai débuté par les « petites » pêches de bord de mer, au filet puis j'ai commencé à pêcher plus loin, j'ai appris à chasser au fusil, à pêcher en bateau, et maintenant avec l'âge, je pêche plutôt à la ligne.

Cela fait 17 ans que je vis de la pêche. J'ai commencé au bord de mer, puis j'ai fondé une famille, j'ai eu d'autres métiers mais ma passion pour la pêche a été plus forte, je suis revenu à la pêche et c'est désormais mon activité principale.

En tant que pêcheur, la principale difficulté que je perçois, n'est pas liée à la pêche mais à la revente de nos prises.

Lorsque le temps est favorable à la pêche, tous les pêcheurs sortent et revendent leurs poissons en même temps. J'ai alors du mal à vendre mon poisson car le marché est saturé.

Ce que j'ai entendu aujourd'hui lors de l'atelier est positif, tout d'abord parce qu'aquaculture pourrait aider des familles à vivre, elle représente aussi une opportunité d'emploi pour les jeunes qui n'ont pas de diplômes. ■



RETOUR EN IMAGE 2020



Ferme de démonstration en agroécologie - WF



Plantes de service - PF



Plan de sécurité sanitaire des eaux - WF



Gestion des espèces exotiques envahissantes - WF



Formation piègeage espèces envahissantes - NC



Fontaines à eau atmosphériques - WF



Réunion du thème Pêche - NC



Atelier régional Forêt - NC



Réunion publique sur l'état des lagons pericotes - PF



Sensibilisation pêche - WF



Atelier régional Forêt - NC



Aquaculture - NC



Pépinière Taputapuatea - PF



Première rencontre de coopération régionale entre WF et NC. Réseau de fermes de démonstration en agroécologie



Développement durable de la filière apicole - PF



Qualité de l'eau - Rivière Fautaua - PF



Vendredi de la pêche durable - WF



Filière cocotier - NC